

Horaires d'Ouverture - Saison 2017/2018

8H	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	VACANCES SCOLAIRES
9H						ARCHERS CONFIRMES AUTONOMES (*)	ARCHERS CONFIRMES AUTONOMES (*)	FERMETURE DU CLUB (sauf besoins)
10H	ECOLES PRIMAIRES (cycle EPS)	ECOLES PRIMAIRES (cycle EPS)	ECOLES PRIMAIRES (cycle EPS)	ECOLES PRIMAIRES (cycle EPS)	ECOLES PRIMAIRES (cycle EPS)			
11H								
12H								
13H								
14H								
15H	ECOLES PRIMAIRES (cycle EPS)	ECOLES PRIMAIRES (cycle EPS)		ECOLES PRIMAIRES (cycle EPS)	ECOLES PRIMAIRES (cycle EPS)	ECOLE de TIR à l'ARC (1ère année)		
16H	ARCHERS CONFIRMES	ARCHERS CONFIRMES	ARCHERS CONFIRMES et/ou 2ème année	ARCHERS CONFIRMES	ARCHERS CONFIRMES	FERMETURE DU CLUB (sauf besoins)	FERMETURE DU CLUB (sauf besoins)	
17H			ECOLE de TIR à l'ARC (1ère année)		ECOLE de TIR à l'ARC (2ème année)			
18H								
19H								
20H	FERMETURE DU CLUB (sauf besoins)	ARCHERS CONFIRMES AUTONOMES (*)	FERMETURE DU CLUB (sauf besoins)	ARCHERS CONFIRMES AUTONOMES (*)	FERMETURE DU CLUB (sauf besoins)			
21H								
22H								

(*) Horaires accessibles uniquement aux archers confirmés possédant les clés du club, ou aux archers ayant leur propre matériel et assez initiés pour tirer seuls en respectant les règles de sécurité (entente obligatoire avec un archer possédant les clés du club). Horaires valables uniquement pendant la saison de tir en intérieur (début septembre à début mars).

LES ARCHERS DE LA CITE

CLUB DE TIR A L'ARC DE CARCASSONNE

www.archersdelacite.com



Club affilié FFTA (Fédération Française de Tir à l'Arc)
N° Agrément : 2011005

Boulevard de Bourriac - 11000 CARCASSONNE

☎ 04 68 72 58 87

✉ contact@archersdelacite.com



CARCASSONNE PATRIMOINE MONDIAL



Les Installations :

La Ville de Carcassonne met à disposition du Club des Archers de la Cité :

- Une salle chauffée permettant de tirer jusqu'à 30m.
- Un terrain extérieur permettant de tirer jusqu'à la distance olympique de 70m.

Ces installations permanentes, exclusivement dédiées à ce sport, et accessibles aux personnes à mobilité réduite, permettent de pratiquer toute l'année dans des conditions de sécurité et de confort optimales.

L'Encadrement :

- Personnel diplômé de la Fédération Française de Tir à l'Arc (FFTA).
- Fonction de vos objectifs : de l'initiation/loisir à la performance/compétitivité.

Ouverture des inscriptions - Saison 2017/2018

Lundi 4 septembre 2017

Tarifs des inscriptions :

- **2 Séances d'initiation au Tir à l'Arc** : gratuites, sur rendez-vous.
- **Licence FFTA « Adultes » (à partir de 18 ans)** : 145 euros.
(+ 20 euros en cas de prêt de matériel d'initiation)
- **Licence FFTA « Jeunes » (de 9 à 17 ans)** : 115 euros.
(Prêt de matériel d'initiation offert)
- **Licence « Découverte »** : 75 euros.
(Valable 6 mois à partir du 01/03/2018, à condition de ne pas être ou avoir déjà été inscrit dans un autre club)

L'augmentation du prix des licences est liée à l'harmonisation des tarifs entre les Ligues Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées.

Pièces à fournir :

- **Un Certificat Médical** de non contre-indication à la pratique du Tir à l'Arc en compétition pour la saison 2017/2018.
- **Le document « Fiche d'Inscription »** rempli.
- **Le document « Autorisations Parentales »** rempli (si concerné).

Ces 2 derniers documents sont téléchargeables sur le site internet du Club.

Plan d'Accès - Salle et Terrain Extérieur

